

taire (Rapport Lalancette juin 1974) ainsi que les commentaires des universités québécoises sur les recommandations du Conseil des universités.

Notons d'abord que certaines des recommandations du Conseil ne pèchent pas par excès de précision. Elles sont rédigées dans des termes vagues et traditionnels, peu susceptibles de soulever de controverse. Ainsi, on propose comme objectifs à la recherche universitaire: a) l'accroissement des connaissances; b) la transmission et la diffusion du savoir; et la formation des chercheurs; c) une contribution au développement social, culturel, économique et technologique au Québec. Cet énoncé ne risque pas de susciter de querelle. On aurait aimé cependant que le Conseil mette l'accent sur la recherche universitaire comme analyse critique de la société québécoise contemporaine, et comme agent de changement et de progrès de cette société. L'objectif de contribution au développement prendrait alors un sens plus précis, tout en demeurant dans le cadre des traditions universitaires.

Le Conseil réclame aussi sur un ton poli mais pressant, l'élaboration d'une politique scientifique québécoise. La carence du Québec est bien comme dans le domaine de la planification et de l'élaboration de politiques de longue période; elle affecte pratiquement tous les secteurs de la société à l'exception de l'éducation et des services sociaux et de santé, dans une certaine mesure. Cette carence saute aux yeux lorsque le Conseil formule ses recommandations quant à la politique de la recherche universitaire. Les suggestions du Conseil demeureront platoniques aussi longtemps que les priorités sociales, économiques et scientifiques du Québec n'auront pas été établies au moins à moyen terme.

La politique de la recherche universitaire proposée par le Conseil est bien équilibrée et stimulante. Ainsi, le Conseil réaffirme d'abord la nécessité de la recherche universitaire libre (i.e. non commanditée) et autonome, tout en suggérant que les regroupements de chercheurs soient favorisés. Toutefois, relativement aux moyens, il aurait fallu que le Conseil soit moins timide et aille plus loin que de demander qu'on s'efforce de mieux définir les politiques de soutien à la recherche libre. En effet, tous les chercheurs connaissent bien le caractère scandaleux de la situation à cet égard. En ce qui a trait à la recherche orientée, (i.e. commanditée), le Conseil reconnaît le rôle déjà important joué par les chercheurs universitaires dans ce domaine; il recommande que les besoins soient définis d'une manière plus large, et que les efforts consentis soient coordonnés.

Enfin, le Conseil accorde son appui aux professeurs qui désirent poursuivre des activités simultanées de recherche et d'enseignement. A première vue, cet appui peut paraître superflu. Cependant, le professeur d'université n'est pas immunisé contre les tendances à la parcellisation des tâches, et il n'est pas inutile de réaffirmer que la recherche est un soutien indispensable à l'enseignement universitaire digne de ce nom.

Claude Rondeau
Université de Montréal

Report of the Consultative Group on Survey Research, *Survey Research*. Ottawa: Canada Council, 1976.

This is a report by nine social scientists commissioned by Canada Council to examine the problems of survey research in Canada. The Report is divided into two parts. The first

identifies a number of problems in survey research in Canada under three main headings: (1) “The *conduct* of the survey including its preparatory phase; (2) the *use* of the data not only by the original researchers but also by others who may subsequently find them valuable in relation to their own research interests; and (3) the *people affected* by survey research – researchers, individual respondents and survey populations”. The second part deals with the standardization of socio-demographic data in Canadian social surveys.

The discussion of the conduct of the survey deals with the need for careful negotiation between researcher and survey organization, an initial and integral phase of the survey which receives too little attention in many cases. The lack of these preliminary discussions results in major difficulties and disappointments at later stages particularly with respect to the quality of the results. It probably says something about the standards of survey research in Canada when the consultative group decided to append a set of guidelines dealing with these initial negotiations which include items such as: the intended analysis, sampling, field work, and data reduction. The Report discusses the need for a pilot stage which might have to be separately funded; competitive trends from different survey organizations; collaboration among researchers at various stages of research design; the development of the survey expertise of investigators and the teaching function of university survey centres; the capabilities, financial predicament, and research goals of these centres; and the development of measuring instruments suitable for the Canadian context. In the discussion of the uses of the survey data the Report points to two sets of issues concerning primary and secondary use. One concerns the comparability of data across surveys; the other deals with preparation of survey data for storage and subsequent retrieval as well as the funding of these operations. The detailed discussion of comparability and standardization is left to the second part of the Report. The first part ends with a discussion of the treatment of survey respondents, their rights and the related rights of researchers, and the important question of the saturation of survey populations.

Two appendices are included in Part I of the Report. The first, mentioned above, sets out guidelines for survey research proposals, while the second deals with internships in survey research. It describes existing training programmes and suggests that they are inadequate to meet the present need. It should be mentioned here that as the Report went to press, the Institute for Behavioural Research at York University organized a graduate intern programme in the practical application of survey research methodology which, after one year of operation, appears to be headed for success. If the programme were to include interns not proceeding to degrees, as the Report suggests, funding would be required from non-university sources.

Part II of the Report discusses the principles and values of standardization and examines the feasibility of standardizing a list of variables commonly used in survey research. These include those variables such as age, sex, and marital status on which a high consensus is evident and which pose little difficulty in standardization, and others such as organizational membership, size and place of residence, length of residence in community, number of intra-Canada moves, plus variables related to status which include the ethnicity-religion cluster, and the political party cluster for which standardization may be more difficult. This part of the Report ends with a set of recommendations on standardization. These, together with those in Part I warrant serious consideration by those scholars undertaking survey research, and funding agencies possibly through the medium of a conference under the auspices of the SSRC. This Report is a first step in an examination of the state of survey research in

Canada. A deeper appraisal of the theoretical and methodological bases of survey research is the next step.

Bernard R. Blishen
York University

M. Solliard, D. Deniozos et J. Paltenghi, *Procédures de décision dans les hautes écoles suisses. Etude descriptive et comparative*. Lausanne: Ecole polytechnique fédérale, 1975. 156 pp.

Bien que ne traitant pas spécifiquement du contexte canadien, cette étude intéressera ceux qui se préoccupent de gestion universitaire. L'étude rapportée ici a pour objet quatre procédures formelles de décision en vigueur dans l'ensemble des hautes écoles suisses: élaboration du budget, nomination d'un professeur, création d'un poste de professeur, établissement des plans.

La première partie comprend des commentaires et des schémas représentant l'ensemble des organes qui interviennent dans les procédures de décision. La typologie de ces organes aussi bien que le pluralisme et la composition du système universitaire suisse: sept universités, deux écoles polytechniques ainsi qu'une école des hautes études économiques et sociales, n'est pas sans présenter quelque analogie avec le système universitaire québécois.

La deuxième partie, beaucoup plus intéressante pour le lecteur canadien tente de définir une typologie des procédures de décision sous l'angle de l'intégration interne et de l'autonomie des composantes du système. Un tel cadre de référence une fois élaboré, permet de généraliser l'analyse et la comparaison des procédures à bien d'autres cas que le modèle suisse. Comme l'écrit le directeur du projet J. Paltenghi, "les résultats peuvent susciter l'intérêt soit en servant d'apport à d'autres études sur la gestion universitaire, soit en fournissant des points de repère utiles pour les praticiens de cette gestion".

Gilles Guérin
Université de Montréal

P. E. Gingras et H. Girard, *L'analyse institutionnelle: s'évaluer pour évoluer*. Montréal: CADRE, 1975. 54 pp.

A une époque où les termes: analyse institutionnelle, accréditation, recherche institutionnelle, rentabilité des investissements, auto-évaluation etc . . . sont suremployés dans le monde de l'éducation, il est utile de prendre connaissance de cette publication qui définit avec précision et simplicité ces concepts et plus particulièrement celui d'analyse institutionnelle que les auteurs situent "au carrefour des recherches en éducation".

Mais les auteurs vont plus loin que la définition du concept d'analyse institutionnelle, ils retracent également son évolution historique depuis l'auto-évaluation-outil d'accréditation jusqu'à l'auto-évaluation-facteur de développement institutionnel, et surtout ils pro-